

DATE DE PUBLICATION : 05 février 2024

Le directeur régional Normandie

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Economie et du Réseau, le 1^{er} mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M. Michaël BENILSI, Directeur Délégué de l'Antenne Économique du HAVRE et, en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Angélique GEFROY, Adjointe au Responsable de l'Antenne Économique du HAVRE, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de l'Antenne Économique du HAVRE ; M. Michaël BENILSI, Mme Angélique GEFROY reçoivent notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de l'Antenne Économique du HAVRE (à l'exception de celles qui ressortent du pôle de compétences groupes de Rouen).

M. Michaël BENILSI peut subdéléguer sa signature aux cadres placés sous son autorité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des agents du personnel titulaire des bureaux, placés sous leur autorité, et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Rouen, le 05 février 2024

Eric VILLENEUVE